Suisse : Soirée hip-hop interdite par peur du public lyonnais

18/04/2016 à 10h27

La police de l'Ouest Lausannois n'y est pas allée par quatre chemins. Face au «**risque trop élevé de déprédations et de débordements de la part de personnes provenant de la région lyonnaise**», un festival hip-hop prévu le 14 mai à la patinoire de Malley n'a pas été autorisé.

L'Urban Dancefloor devait réunir plusieurs rappeurs français avec La Fouine en tête d'affiche. Syndic de Prilly, Alain Gillièron assume ce veto. «On ne peut pas se permettre de partir dans l'inconnu et de réparer les pots cassés après», a-t-il réagi. Avant de renchérir: «c'est clair que nous n'aurions pas pris la même décision s'il s'agissait d'un concert de musique classique.»

Une source policière annonce vaguement et sans en dire plus que «plusieurs clignotants rouges ont été détectés à propos de cette manifestation».

20 minutes